

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference  
in Federal Electoral Processes and  
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère  
dans les processus électoraux et les  
institutions démocratiques fédéraux

## Résumé d'interrogatoire à huis clos : une subdivision de la Direction du directeur adjoint des exigences (DAE) du SCRS<sup>1</sup>

Un **témoïn** (le « **témoïn n° 2** »)<sup>2</sup> (provenant du **Service canadien du renseignement de sécurité** (le « **SCRS** » ou le « **Service** ») a été interrogé par les avocats de la Commission lors d'audiences à huis clos qui se sont tenues du 28 février au 6 mars 2024. Les avocats du procureur général du Canada ont comparu au nom du gouvernement du Canada et ont eu l'occasion d'interroger le témoin. L'audition s'est tenue en l'absence du public et des autres Participants.

### Notes aux lecteurs

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- La rédaction du présent résumé s'appuie sur la sous-division (a)(iii)(C)(II) du mandat de la Commission. Ce résumé divulgue la preuve pertinente aux fins des divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission qui, selon la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
- Le présent résumé contient de l'information qui concerne les divisions (a)(i)(A) et (B) du mandat de la Commission. L'information fournie au cours de l'interrogatoire se rapportant à d'autres aspects du mandat de la Commission a été omise de ce résumé, mais pourrait être présentée en preuve par la Commission à un stade ultérieur des procédures.

---

<sup>1</sup> Traduction.

<sup>2</sup> L'identité de ce témoin doit demeurer secrète pour des raisons de sécurité nationale et de sécurité personnelle. Afin de désigner ce témoin, le pronom neutre « il » sera utilisé dans le résumé. Ce témoin est la même personne que le témoin n° 2 du résumé non classifié de l'entrevue menée avec les employés du SCRS œuvrant au sein de cette subdivision du DAE.

**NON CLASSIFIÉ**

- Le présent résumé doit être lu conjointement avec le rapport institutionnel du SCRS (non classifié) préparé par le gouvernement du Canada et les résumés d'entrevue (également non classifiés) d'autres témoins du SCRS.

## 1 Une subdivision au sein de la Direction du DAE – Interrogatoire effectué par les avocats de la Commission

- [1] Le témoin n° 2 a présenté des éléments de preuve concernant une subdivision du SCRS qui peut être décrite comme « une subdivision au sein de la Direction du directeur adjoint des Exigences », ou la « subdivision ». [Le représentant du SCRS qui a témoigné à huis clos est désigné comme « le témoin n° 2 » dans la version publique du résumé de l'entrevue].
- [2] Le témoin n° 2 a confirmé l'exactitude du résumé de l'entrevue de la subdivision qui a été présenté comme preuve.
- [3] Le témoin n° 2 a parlé de son expérience et de son poste actuel d'analyste principal du renseignement au sein du Service. Durant la majeure partie de sa carrière, il a travaillé au SCRS en qualité de spécialiste de la Chine. Son témoignage a porté sur certaines activités d'ingérence étrangère appuyées par la **République populaire de Chine (« RPC »)** et observées lors des **élections fédérales canadiennes de 2019 et de 2021 (respectivement les « 43<sup>e</sup> EG » et les « 44<sup>e</sup> EG »)**.

### 1.1 Organisation interne de la subdivision au sein de la Direction du DAE

- [4] Le témoin n° 2 a décrit la structure interne de la subdivision au sein de la Direction du DAE, les responsabilités au sein de cette subdivision et a estimé son nombre d'employés. Il a également décrit les différents produits de renseignement élaborés par la subdivision ainsi que les destinataires visés par ces produits. Le témoin n° 2 a enfin expliqué les ressources de la subdivision consacrées à la lutte contre l'ingérence étrangère.

**NON CLASSIFIÉ**

## 1.2 Les 43<sup>e</sup> EG

### 1.2.1 Contexte géopolitique

- [5] Le témoin n° 2 a abordé le contexte géopolitique des élections de 2019. À ce moment-là, le contexte des relations bilatérales du Canada avec la Chine avait changé en raison de l'incarcération de Meng Wanzhou et du risque que la technologie de Huawei soit bannie du réseau 5G canadien par le gouvernement. Le témoin n° 2 a expliqué que la Chine considérait le Canada à travers le prisme de sa relation avec les États-Unis. Cette relation était plus tendue en 2019.
- [6] Le témoin n° 2 a déclaré que le Service était bien au fait de la menace d'ingérence étrangère, en particulier celle dirigée contre les acteurs ou les processus politiques, comme les élections. Il a expliqué que l'ingérence étrangère de la RPC n'était pas en phase avec les cycles électoraux. Au contraire, la RPC s'efforce constamment d'influencer les décideurs politiques.
- [7] Le témoin n° 2 a mis en évidence diverses raisons expliquant pourquoi la RPC aurait été intéressée à exercer une influence sur le Canada. Premièrement, le Canada est membre d'importantes organisations internationales comme le G7, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et l'alliance du Panel des cinq. La Chine considère ces alliances occidentales comme une menace à la réalisation de ses propres objectifs. Le fait d'influencer le Canada pourrait donc servir à déstabiliser ces organisations. Deuxièmement, le Canada jouit d'une certaine présence et d'une certaine réputation sur le plan international, une position que la RPC pourrait tenter d'exploiter dans le but d'ébranler ces alliances traditionnelles. Par exemple, si la Chine proposait une motion aux Nations Unies et réussissait à obtenir l'appui du Canada à cette motion, le prestige du Canada pèserait dans la balance. Si la Chine parvenait à persuader le Canada d'appuyer une position non soutenue par les États-Unis, elle pourrait créer un fossé entre le Canada et les États-Unis. Troisièmement, le Canada est reconnu pour son économie de premier plan et l'abondance de ses ressources naturelles. Le Canada est également un chef de file dans de nombreux domaines technologiques désignés par la RPC comme des technologies essentielles à sa propre modernisation et à son avancement, par exemple, l'intelligence

**NON CLASSIFIÉ**

artificielle et la science quantique. Quatrièmement, le Canada est le voisin des États-Unis, le plus grand sujet d'intérêt de la RPC. Le témoin n° 2 a expliqué que cette proximité géographique signifie que la RPC cherchera à exploiter le Canada comme porte d'entrée vers les États-Unis par différents moyens, notamment dans les secteurs universitaire et commercial. Cinquièmement, le Canada abrite l'une des plus importantes diasporas chinoises au monde. Le **Parti communiste chinois** (le « **PCC** ») est convaincu de parler au nom de tous les Chinois, quelle que soit leur nationalité. Selon le témoin n° 2, depuis les années 1990 au moins, le PCC s'intéresse de près à la surveillance et au contrôle des communautés de la diaspora dans le monde entier. Étant donné que Canada abrite une importante communauté chinoise, il est donc un pays d'intérêt.

[8] Cas particuliers d'ingérence étrangère de la RPC : Le témoin n° 2 a témoigné au sujet d'une évaluation de renseignement selon laquelle plusieurs individus liés à la RPC avaient travaillé ensemble de manière peu structurée pour trompeusement mettre de l'avant les intérêts de la RPC, avant et pendant les élections de 2019. Ces personnes travaillaient aux fins d'un objectif similaire, mais leurs actions n'étaient pas coordonnées de manière conventionnelle suivant un schéma de direction et de contrôle. Cette coordination informelle et l'absence de commandement central s'expliquent, en partie, par la structure du **Département du Front uni** (« **DFU** ») et par son mode de fonctionnement dans la conduite d'activités d'ingérence étrangère, notamment au Canada.

[9] Le DFU, avec l'implication personnelle de fonctionnaires de la RPC, est un organe du PCC qui relève directement du Comité central du PCC. La mission du DFU consiste à communiquer la vision derrière le travail du Front uni et à orchestrer celui-ci, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Chine. Les représentants de la RPC au Canada sont directement impliqués dans la planification, la coordination et l'exécution des activités du Front uni au pays. Les liens que tisse le Front uni au sein des communautés sino-canadiennes au Canada sont présents avec des degrés variables de transparence.

[10] Le témoin n° 2 a expliqué que le Front uni s'efforce à rallier des appuis du plus grand nombre de personnes possible en faveur du PCC et de réduire au minimum le nombre de personnes qui s'y opposent. Pour ce faire, il tente d'influencer, ouvertement et trompeusement, les communautés de la diaspora, le gouvernement du Canada et d'autres

**NON CLASSIFIÉ**

acteurs afin qu'ils adoptent des positions appuyant les politiques favorisées par la RPC. Au fil des ans, le DFU a noué des liens étroits avec les communautés chinoises de la diaspora pour tenter de maintenir un certain contrôle sur celles-ci. L'un des moyens de développer des liens étroits consiste à soutenir – ouvertement et trompeusement – les responsables canadiens favorables aux politiques de la RPC tout en affaiblissant ceux qui s'y opposent.

[11] Par conséquent, en usant du bâton et de la carotte, les communautés de la diaspora peuvent être poussées à voter selon les préférences de la RPC. Le témoin n° 2 a déclaré que bon nombre de membres de cette diaspora craignent que la RPC apprenne pour qui ils ont voté et qu'ils n'osent pas voter à l'encontre des préférences exprimées par ce pays. Selon le témoin n° 2, l'objectif ultime de la RPC est d'influencer l'attitude de la communauté de la diaspora de sorte que son choix se porte naturellement vers une direction donnée, sans qu'on lui dise de le faire. Les activités du DFU inquiètent le SCRS dans la mesure où celles-ci sont clandestines, trompeuses ou menaçantes.

[12] Le témoin n° 2 a témoigné de certains cas particuliers d'ingérence étrangère suspectés d'être liés à la RPC et au DFU qui ont été observés avant et pendant les 43<sup>e</sup> EG.

[13] Il a témoigné des agissements d'une personne considérée par le Service comme un mandataire de la RPC. Ensuite, le témoin n° 2 a déclaré qu'il avait des raisons de croire que des représentants de la RPC, par le biais d'un intermédiaire canadien, étaient impliqués dans un effort de soutien à Han Dong lors de la course à l'investiture de Don Valley-Nord en 2019.

### 1.3 Les 44<sup>e</sup> EG

#### 1.3.1 Contexte géopolitique

[14] Le témoin n° 2 a observé que le contexte géopolitique des élections de 2021 était semblable à celui de 2019. La pandémie mondiale était directement liée à la Chine et suscitait des questionnements sur la position de ce pays sur la scène internationale ainsi que sa réputation mondiale. De plus, les affaires Meng Wanzhou et Huawei n'avaient pas encore été résolues. Les relations bilatérales entre la Chine et les États-Unis s'étaient davantage détériorées.

**NON CLASSIFIÉ**

### 1.3.2 Cas particuliers d'ingérence étrangère

- [15] Le témoin n° 2 a évoqué deux incidents précis d'ingérence étrangère survenus lors des élections de 2021.
- [16] Premièrement, il a été interrogé sur le renseignement concernant l'ingérence étrangère lors des élections de 2021.
- [17] Deuxièmement, le témoin n° 2 a été questionné sur les campagnes de désinformation évaluées par le Service ciblant le Parti conservateur du Canada et les députés fédéraux Kenny Chiu et Erin O'Toole. Selon les rapports de renseignement, les campagnes de désinformation ont délibérément présenté une image trompeuse du député Chiu et faussement représenté sa position sur la Chine, ainsi que son projet de registre d'agents étrangers. Ces campagnes ont fait de même pour le député O'Toole et la position du Parti conservateur à l'égard de la Chine.
- [18] Le témoin n° 2 a déclaré que le SCRS ne pouvait pas imputer les campagnes de désinformation à un État étranger, mais que certaines informations laissent penser qu'elles pouvaient être soutenues par la RPC. Les campagnes de désinformation étaient le fait de groupes, dont beaucoup avaient des affiliations officielles avec l'agence de presse *China News Service*, une organisation exploitée directement par le DFU. La désinformation a été relayée principalement sur les plateformes de médias sociaux chinois telles que Wechat (gérée directement par une entité de la RPC appelée Tencent). Ces campagnes de désinformation ont coïncidé avec le moment où le Parti conservateur du Canada commençait à prendre la tête dans les sondages d'opinion publique. Le député Chiu et le Parti conservateur du Canada – dont son chef, le député O'Toole – étaient connus pour leur prise de position ferme contre la RPC sur un certain nombre de sujets.
- [19] Le témoin n° 2 a déclaré que la RPC est entièrement agnostique eu égard à ses préférences politiques, c'est-à-dire qu'elle n'avait aucune affinité idéologique ou partisane avec une quelconque formation politique au Canada. Les questions que se pose la RPC incluent : avec qui, circonscription par circonscription, la RPC peut-elle entretenir une relation? Qui, selon elle, sera « bienveillant » ou « davantage bienveillant » à l'égard de la Chine et de ses intérêts? Qui a les meilleures chances de gagner? Le témoin n° 2 a fait

**NON CLASSIFIÉ**

remarquer que l'ingérence étrangère a tendance à se focaliser davantage sur le Parti conservateur du Canada et le Parti libéral du Canada, car ce sont les deux partis susceptibles de remporter le plus de sièges. Cela dit, la RPC soutiendra toute personne, qui, selon elle, servira ses intérêts.